



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **L'AREQ est prête à collaborer avec la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles pour assurer des soins buccodentaires accessibles aux personnes âgées**

**Québec, le 8 mai 2019** – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) juge essentiel d'assurer l'accessibilité aux soins buccodentaires pour les personnes âgées. Récemment, une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) révélait que plus d'un adulte sur quatre se prive de soins dentaires en raison de leurs coûts excessifs. L'AREQ manifeste donc son intérêt à collaborer avec la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, qui a fait de l'accès aux soins buccodentaires son principal cheval de bataille pour l'année 2019.

« Les soins buccodentaires ont des impacts importants sur la santé globale d'une personne. En vieillissant, plusieurs soins seraient nécessaires pour se maintenir en bonne santé. Or, ces soins peuvent être coûteux et sont souvent négligés en CHSLD », déplore Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Pour sa part, la [Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles](#) revendique notamment que l'ensemble des soins en dentisterie soient intégrés dans les services assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour les personnes âgées de moins de 18 ans et de 65 ans et plus.

« C'est une question de prévention. En négligeant les soins en dentisterie, nous ne réalisons pas les problèmes que cette situation engendre par la suite dans l'ensemble du réseau de la santé. Cela a aussi un coût. Il faut agir en amont et assurer l'accès aux personnes en situation de vulnérabilité », souligne Mme Lapointe.

Enfin, les soins buccodentaires nous touchent toutes et tous, et c'est collectivement qu'on peut espérer rendre accessibles ces soins qui sont actuellement très onéreux, mais essentiels au maintien de la santé des gens et de leur autonomie. Le gouvernement du Québec devra y trouver écho.

#### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications  
Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org